Le territoire des “trois voies”
un territoire uni à la croisée des tensions...

Saint-Mathieu, village du haut, vu de son cimetière

Par Alain GIBAUD
Conseiller municipal délégué à la Valorisation du Patrimoine

Le territoire des “trois voies” ■ Castelnau-le-Lez/Mende, ■ Nîmes/Saint-Guilhem-le-Désert ou Ganges, ■ Les Matelles, a toujours été occupé par l’Homme au cours de l’histoire.

Différents peuples s’y sont succédé, notamment les Wisigoths dont trois cimetières ont été découverts sur la commune. Mais c’est sur des documents de la fin du 10e siècle qu’apparaît pour la première fois la viguerie (juridiction administrative) de Tréviers, dans sa forme latine “Tribus Viis”.

Tréviers possède son église paroissiale, d’origine carolingienne, déjà dédiée à Saint-Martin (saint patron de la commune). Autour de l’église, quelques habitants vivent groupés dans ce qui est l’actuel quartier Pourols. En contrebas, au bord de la rivière Terrieu, des maisons forment La Fabrerie.
Le site de Cécélès est également déjà habité depuis longtemps (anciens mas et chapelle). Puis viendront le hameau de La Vieille, le Mas de Tréviers (avenue Louis Cancel) et la forge de Cancel (parking de l’ancien abattoir). Ce sont ces poches d’habitats qui forment alors le village de Tréviers.

Le château de Montferrand est bâti au 11e siècle sur

La Fabrerie

l'extrémité est du massif du Pic Saint Loup.
Une chapelle s'y trouve, dédiée à Saint-Mathieu.
Au pied du château, et pris dans sa dynamique, un hameau va naître et rapidement grossir pour devenir un petit village de style médiéval avec ses maisons regroupées autour d'une chapelle dédiée à Saint-Raphaël ("remède de dieu").
Suite à l'abandon et au démantèlement du château, il est envisagé de remplacer le Saint-Raphaël par le Saint-Mathieu de la chapelle de Montferrand. Mais les habitants ne le souhaitant pas, le nom de Saint-Mathieu sera néanmoins donné à l'ensemble du petit village et accolé à celui de Tréviers pour former, à la fin du 17e siècle, "Saint-Mathieu-de-Tréviers".
Voilà la commune avec son nom complet (elle ne perdra son Saint-Mathieu que pendant la Révolution, avant de le retrouver quelque temps après).

Et dès le départ, on voit bien que les rapports sont plus que tendus entre ces deux villages que tout oppose et qui se sont un peu développés chacun dans son coin.
Déjà, ce "de" Tréviers est-il lié au fait que la chapelle Saint-Raphaël dépend de l'église Saint-Martin de Tréviers où se déroulent d'ailleurs toutes les messes et cérémonies ?
En tous cas, on voit que ce sujet agace les habitants du village du haut qui, en 1931, s'insurgent du fait que pour le "service divin" des familles de Saint-Mathieu "s'imposent, malgré la surcharge des contributions actuelles, le sacrifice pénible d'une indemnité pour compléter un traitement raisonnable à monsieur le curé" et n'en reçoivent aucun avantage.
Pis encore, une deuxième messe dont les frais sont totalement à la charge de Saint-Mathieu a bien lieu le dimanche, mais à… Sainte-Croix !
En 1832, Saint-Mathieu, fort de ses 270 habitants (les deux tiers de la commune), ses instituteurs et institutrices, sa maison commune, "à une demi-heure de marche de la succursale de Tréviers", réclame au Préfet et à l'Évêque une seconde messe dans sa chapelle Saint-Raphaël pour ses "vieillards, infirmes, nourrices et beaucoup d'autres personnes qui ne peuvent se déplacer", et également que la chapelle ne soit plus une annexe, mais une chapelle vicariale, à défaut de quoi monsieur le curé pourra s'asseoir sur le supplément de traitement que la commune lui accorde.

En attendant, il y a un hic : la chapelle est en fait privée. Elle appartient au sieur Vincent, qui n'est autre que le Maire de Saint-Mathieu-de-Tréviers, ce qui amène en 1833 le Conseil municipal (qui penche du côté de Saint-Mathieu) à effectuer des démarches pour son rachat par la commune.
C'est cette même année que l'on commence à voir apparaître les histoires de sections électorales et autres sujets divers qui seront tous l'occasion de mettre de l'animation au sein des réunions du conseil municipal.
(à suivre) ■

Montée de Pourols